



BRUPREV asbl

Rapport d'activités 2021

Dépistage du cancer du sein

Mars 2022

Table des matières

1.	Cadre général	4
2.	Cadre politique et juridique.....	4
3.	Dispositif en Région de Bruxelles Capitale	5
3.3	Les Unités de dépistage.	6
3.4	ASBL BRUPREV	6
4.	Les résultats du programme en 2021.....	7
4.1	Les Unités de mammographie agréées.....	7
4.2	Les invitations	7
4.3	Le dispositif numérique.....	8
4.4	Les Mammotests.....	8
5.	Actions réalisées en 2021	14
6.	Actions prévues en 2022	14

ANNEX(E) 1 : LISTE DES UNITES AGREES

ANNEX(E) 2 : LETTRE D'INVITATION

ANNEX(E) 3 : LETTRE DE RESULTAT

ANNEX(E) 4 : FICHE DE RETROINFORMATION AUX UNITES DE DEPISTAGE

ANNEX(E) 5 : ORGANIGRAMME

ANNEX(E) 6 : LISTE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

ANNEX(E) 7 : TESTS DE QUALITE MEDICO-TECHNIQUE (T10)

ANNEX(E) 8 : HISTORIQUE DES UNITES

Résumé

Sur les 30 Unités de dépistage actives au 31 décembre 2021, toutes fonctionnent en numérique (30 DR¹). Elles sont réparties en 10 hôpitaux privés, 9 cabinets privés, 7 hôpitaux publics et 4 hôpitaux universitaires

Le nombre de femmes invitées en 2021 est de 59.430. 6.211 femmes Bruxelloises ont passé un Mammotest. Le taux de participation des femmes invitées est de 10,5 % (+ 2,4 %). On a donc retrouvé le taux de participation d'avant 2020

Le taux de rappel² est de 10,9 %. (+ 0,3%). Le taux de troisièmes lectures est de 19,4 % (+ 1 %). Le taux de premières lectures non confirmées est de 9,6 % (+1,4 %).

90 % des premières lectures sont faites dans les 6 jours qui suivent la prise des clichés. 80 % sont lues dans les 4 jours, 50 % le jour même ou le lendemain. 90 % des deuxièmes lectures sont lues dans les 12 jours après la prise des clichés (- 2j). 80% des L2 sont faites dans les 9 (-1j) jours, 50% dans les 7 jours).

Les résultats sont communiqués aux médecins référents via e-Health (LINK). Lorsqu'il s'agit d'un Mammotest positif, le médecin référent reçoit en outre un courrier postal de BRUPREV. Il est également contacté par téléphone. La femme est également prévenue par courrier une semaine après son médecin référent.

¹ Digital Radiology (acquisition directe de l'image numérique)

² Proportion de femmes ayant un Mammotest (+) parmi celles qui ont passé un Mammotest

1. Cadre général

En Belgique, le dépistage du cancer du sein devient officiellement une priorité nationale en 2000. L'Etat fédéral met en place le cadre juridique et s'engage à financer les honoraires médicaux liés au dépistage. Les Entités fédérées se chargent d'organiser le programme via des Centres de coordination régionaux. Le programme suit les recommandations de «European Guidelines for quality assurance in breast cancer screening and diagnosis». En Wallonie et à Bruxelles, la mammographie de dépistage est appelée «Mammotest». En Flandre, la mammographie de dépistage est appelée «Screeningsmammografie».

2. Cadre politique et juridique

Protocole d'accord du 25 octobre 2000 «visant une collaboration entre l'Etat fédéral et les Communautés en matière de dépistage de masse du cancer du sein par mammographie» : l'Etat fédéral s'engage à financer les honoraires médicaux et les Communautés se chargent d'organiser le dépistage selon des critères définis.

Arrêté royal du 23 mai 2001 : institue un numéro de nomenclature spécifique pour la mammographie de dépistage avec remboursement intégral par l'INAMI et principe du tiers –payant.

Avenant du 30 mai 2001 au protocole du 25 octobre 2000 : fixe les principes et conditions de mise en œuvre du programme de dépistage par les Communautés.

Arrêté du 19 juillet 2001 du Collège réuni de la Commission communautaire : fixe les conditions d'agrément des Unités de dépistage du cancer du sein.

Protocole d'accord du 22 juin 2004 entre Commission Communautaire Commune et Communautés : désigne les centres de dépistage, définit les tâches de Brumammo, fixe les contributions financières des instances Communautaires.

Avenant du 13 juin 2005 au protocole du 25 octobre 2000 : prolonge le protocole de collaboration entre autorité fédérale et Communautés jusqu'au 31 décembre 2008.

Arrêté du 10 novembre 2005 du Collège réuni de la Commission communautaire : précise que les critères de qualité d'image et de dosimétrie sont également d'application pour l'agrément des unités disposant d'un appareil de mammographie numérique.

Arrêté Ministériel du 13 décembre 2005 : détermine les conditions d'utilisation de la mammographie numérique pour le dépistage du cancer du sein dans la région bilingue de Bruxelles Capitale.

Arrêté Ministériel du 3 septembre 2007 : désigne les experts habilités au contrôle des appareillages numériques en Région de Bruxelles-Capitale.

Circulaire Ministérielle du 27 mars 2009 : précise les conditions d'exercice des experts habilités par les Ministres de la Santé en Région de Bruxelles-Capitale

Arrêté du 14 mai 2009 du Collège réuni de la Commission Communautaire Commune: précise les conditions d'agrément des unités de mammographie et du centre de coordination pour le dépistage du cancer du sein.

Protocole d'accord du 30 novembre 2009 (nl) entre Commission Communautaire Commune et Communautés: modifie les tâches des centres de dépistage à Bruxelles.

Loi du 23 mars 2019 introduisant le code des sociétés et des associations et portant des dispositions diverses (nouvelle loi sur les asbl).

3. Dispositif en Région de Bruxelles Capitale

La Commission Communautaire Commune est la tutelle politique du programme en Région de Bruxelles Capitale.

Le Centre bruxellois de Coordination pour le Dépistage et la Prévention des Cancers (« BRUPREV, ex Brumammo ») assure la mise en œuvre du programme en coordonnant les unités de dépistage (Annexe 1).

L'Observatoire de la Santé de Bruxelles-Capitale effectue une évaluation épidémiologique du programme tous les 5 ans.

Le fonctionnement du programme est financé sur une base annuelle par la Commission Communautaire française (100.000 €), la Commission Communautaire Commune (180.000 €), la Communauté flamande (50.000 €).

3.1 *Les invitations*

Les invitations à se présenter au dépistage (Annexe 2) sont envoyées aux femmes tous les deux ans, dès l'année civile où les femmes entrent dans leur 50^{ème} année jusqu'à l'année civile de leur 69^{ème} anniversaire. L'envoi se fait dans le mois de naissance, année paire si le jour de la naissance est un jour pair, année impaire dans le cas contraire. Un cycle complet d'invitations prend 2 ans. Les femmes qui ont passé un Mammotest sont réinvitées 23 mois après.

La BCSS³ transmet à l'administration de la Commission communautaire commune (Observatoire de la Santé de Bruxelles via le Centre Informatique de la Région Bruxelloise) les données de population issues du croisement des données des mutuelles avec celles du Registre National. L'Observatoire de la Santé met à la disposition de BRUPREV les mises à jour. Le Registre du Cancer communique annuellement la liste des dames qui doivent être exclues temporairement ou définitivement du fichier d'invitations (antécédant de cancer du sein de moins de 10 ans, mastectomie bilatérale). Le fichier restant constitue le fichier d'invitations du programme. Les lettres d'invitation sont générées par un programme informatique à partir de ce fichier. La lettre d'invitation s'accompagne d'une liste des unités de mammographies agréées en Région de Bruxelles-Capitale, ainsi que d'un livret d'information sur le dépistage.

3.2 *La participation de la population*

La population Bruxelloise compte 1.219.970 ⁴ habitants dont 10 % de femmes dans la tranche d'âge de 50 à 69 ans. Elles constituent la population cible, soit 124.692 ⁴. La population bénéficiaire est la partie de la population cible inscrite au système d'assurance obligatoire maladie invalidité (114.108 ⁵). La population éligible est la population bénéficiaire moins les listes d'exclusions ⁶. La population invitée représente les femmes qui reçoivent une lettre d'invitation. Les femmes participantes sont les femmes effectuant un Mammotest.

En Région Bruxelloise, 10,4 % de la population invitée participe au programme de dépistage organisé. En outre, 40,6 % des femmes de la même tranche d'âge ont procédé à un bilan sénologique au moins une fois sur une période de 2 années. On peut donc estimer qu'un total de 51,0 % de la population cible a effectué une démarche préventive sur 2 ans ⁷.

⁴ Source : <https://bestat.statbel.fgov.be> - Chiffres de janvier 2021

⁵ Source : <http://atlas.aim-ima.be> – Estimation 2020

⁶ Les femmes ayant subi une mastectomie bilatérale sont exclues définitivement des listes d'invitations ; celles qui ont un antécédant de cancer IS ou invasif sont exclues pour une période de 10 ans.

⁷ Source : <http://atlas.aim-ima.be> - Estimation 2019

3.3 *Les Unités de dépistage.*

Les unités de mammographie qui souhaitent participer au programme doivent être agréées par la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale (ou, pour les Universités, par les Communautés de tutelle). L'agrément est conditionné par

- un certificat de conformité des appareils d'imagerie selon les recommandations des experts du programme européen ;
- un contrôle technique semestriel ⁸ des installations par une firme habilitée. L'objectif de ce contrôle technique est de garantir la meilleure image possible tout en maintenant la dose d'irradiation la plus faible;
- la qualité des clichés, évaluée en fonction de critères photo techniques (compression, précision et contraste de l'image, absence d'artefacts pour les analogiques) et de positionnement ;
- la signature d'un protocole d'accord avec BRUPREV.

Fin 2021, les Unités de mammographie agréées et opérationnelles en Région de Bruxelles-Capitale sont au nombre de 30 (Annexe 1).

3.4 *ASBL BRUPREV*

BRUPREV est une association sans but lucratif. Sont représentés à l'Assemblée Générale : les médecins généralistes de Bruxelles (via l'asbl Hippocrate), les gynécologues (via le CRGOLFB et le VVOG), les gastro-entérologues (via le BGDO et VVGE), la Fondation Registre du Cancer, la Fondation contre le Cancer, le KCE, Sciensano, les radiologues, les représentants des Universités (ULB, UCL, VUB), les représentants des Cabinets de la CoCom compétents pour la santé.

BRUPREV assure la mise en œuvre du programme : invitations, traitement des 2^{ème} et 3^{ème} lectures, suivi des résultats des mammographies, gestion des données, surveillance de la qualité et des conditions d'agrément des unités de mammographie, suivi des indicateurs de processus et de performance.

La structure comprend un médecin coordinateur, une responsable financière, deux gestionnaires de projet. Elle a recours à des ressources externes pour les services IT et d'imagerie médicale.

BRUPREV est installée dans les locaux d'Eebic⁹

Le 14 juin 2019, l'Assemblée Générale a voté une modification des statuts, élargissant les missions de Brumammo aux autres programmes organisés de dépistage et de prévention des cancers en Région bilingue de Bruxelles-Capitale, et renommant Brumammo « BRUPREV ». Les statuts ont été mis en conformité avec le code des sociétés et associations (loi du 23 mars 2019). Le siège social a été établi au 12 Allée de la Recherche 1070 Anderlecht (EEBIC) ¹⁰

⁸ normes physiques pour le matériel numérique, normes physico-chimiques pour le matériel analogique

⁹ Erasmus european business and innovation center Allée de la Recherche 12, 1070 Bruxelles

¹⁰ <https://www.bruprev.be/Uploads/home/Statuts-BRUPREV-2020-fr.pdf>

4. Les résultats du programme en 2021

4.1 Les Unités de mammographie agréées

Fin 2021, les Unités de mammographie sont au nombre de 30 (Annexes 1). 4 Unités dépendent d'une université et relèvent pour leur agrément soit de la Communauté française (ULB, UCL), soit de la Communauté flamande (VUB). 26 unités relèvent pour leur agrément de la Commission communautaire commune.

Les 30 unités sont numériques (dont 30 DR).

Les unités et les lecteurs reçoivent trimestriellement un feed-back individualisé sur leurs principaux indicateurs d'activité (Annexe 4). Ces indicateurs sont également accessibles individuellement sur le RIS.

Les normes de qualité médico-radiologiques (qualité des clichés) sont vérifiées annuellement pour chaque Unité sur analyse de 10 clichés randomisés (Annexe 7).

4.2 Les invitations

Nous disposons d'un fichier de la population cible mis à jour périodiquement sur base des fichiers de mutations transmis par la BCSS. En 2021, 59.430 femmes ont été invitées.

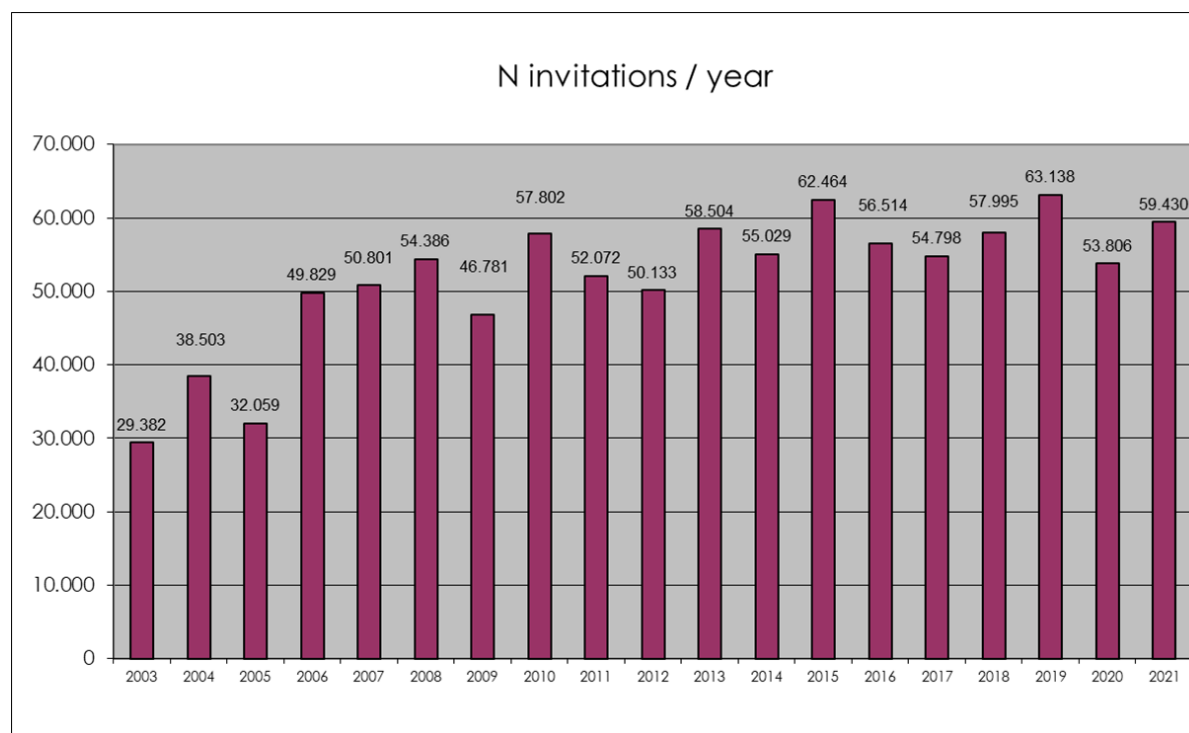


Figure 1: Invitations annuelles

Suivi des retours postaux¹¹ : 3,0 % des invitations ont fait l'objet d'un retour postal (déménagements : 1,7 % ; adresses incorrectes : 1,2 % ; autres : 0 %).

¹¹ Sur tous les envois, soit 59.430

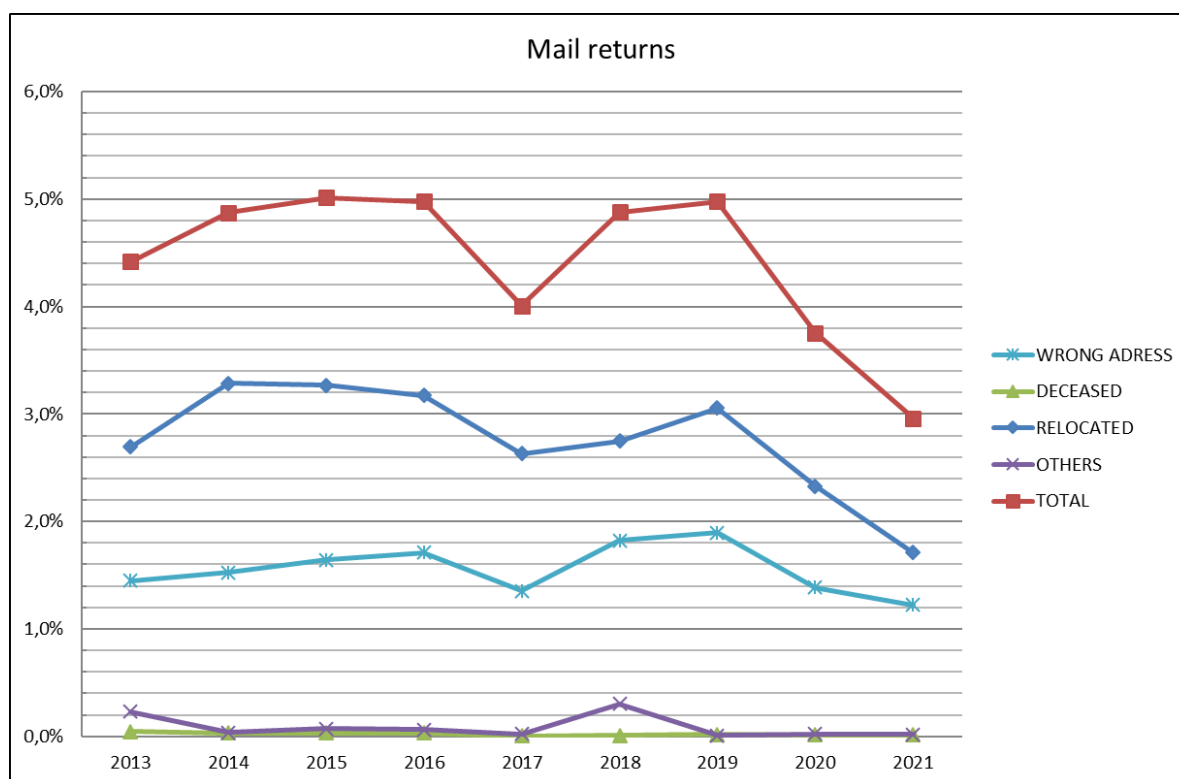


Figure 2: Taux de retours postaux

4.3 Le dispositif numérique

Les Unités de mammographie agréées sont connectées au PACS de BRUPREV via une solution VPN sécurisée, sans redevance ni intermédiaire, indépendante des configurations informatiques des Unités. Le PACS assure l'archivage et permet la comparaison aux anciens clichés. Le RIS BRUPREV est accessible on-line de manière sécurisée. Il permet aux unités de vérifier l'éligibilité des demandes de mammothest et de transmettre les données de protocole (encodage on-line, web-service). RIS et PACS sont intégrés. Les serveurs (RIS et PACS) sont hébergés dans les locaux sécurisés de notre partenaire informatique Eonix. Lors de la première lecture, le radiologue est averti automatiquement lorsqu'il existe des anciens clichés archivés dans le PACS BRUPREV. Il peut consulter ces clichés on line (module CONNECT).

4.4 Les Mammothests

6.417 femmes ont eu recours au Mammothest dans les 30 Unités agréées. 6.211 (96,8 %) sont Bruxelloises, 152 (2,4 %) proviennent de la Région flamande, 54 (0,8 %) proviennent de la Région wallonne. Le taux de participation¹² des femmes Bruxelloises est de 10,5 % (-2,4 %). On retrouve le niveau d'avant 2020. Pour les années 2018-2019-2021 (hors année COVID) il est de 10,1 % en moyenne.

¹² % de femmes invitées qui passent un Mammothest

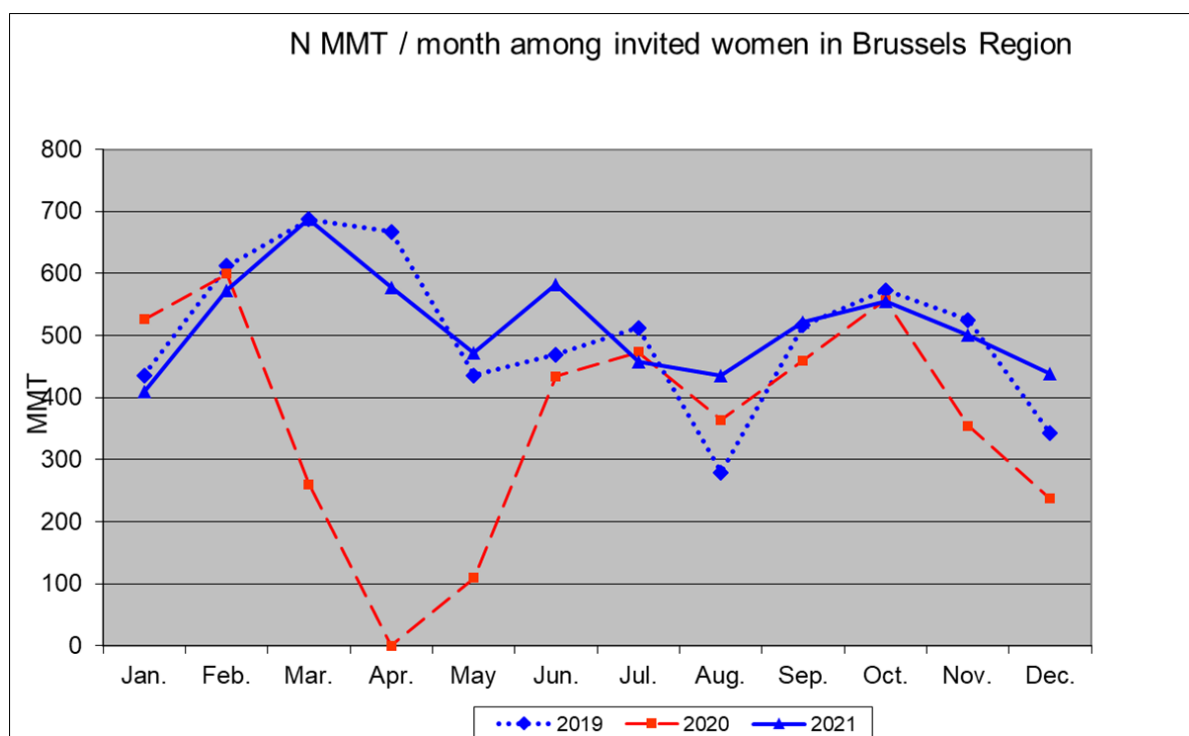


Figure 3: évolution mensuelle des MMT

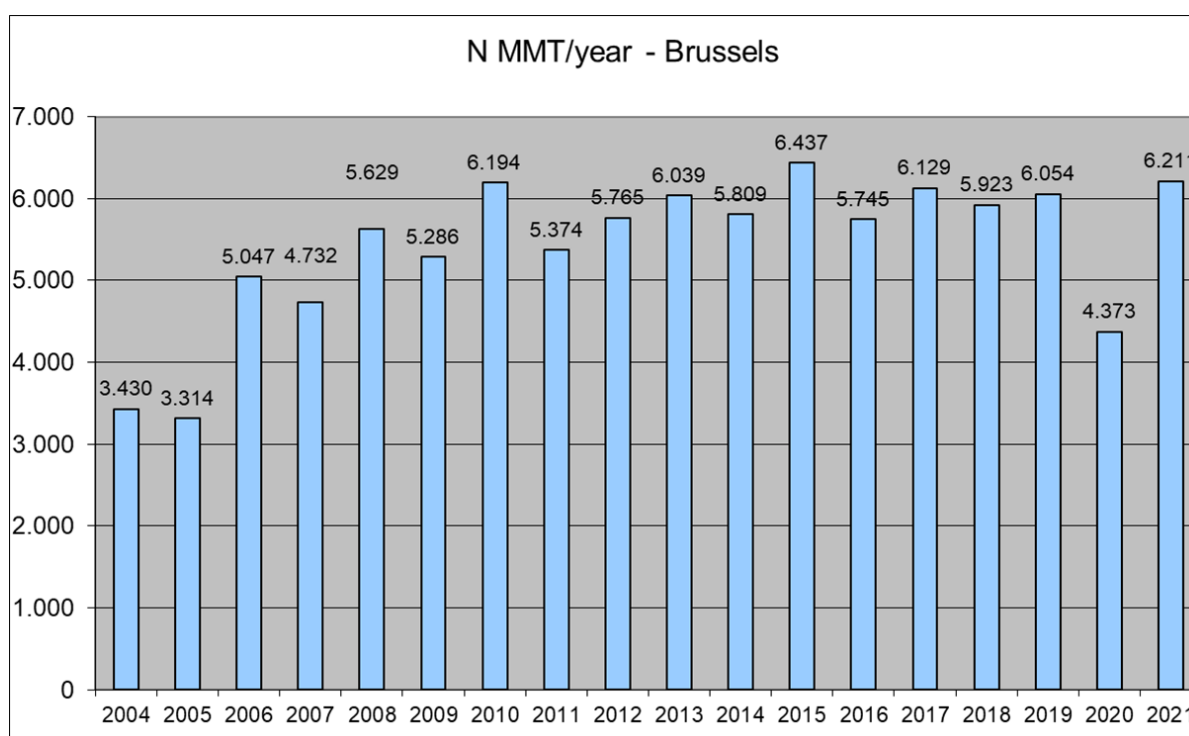


Figure 4 : évolution annuelle des MMT

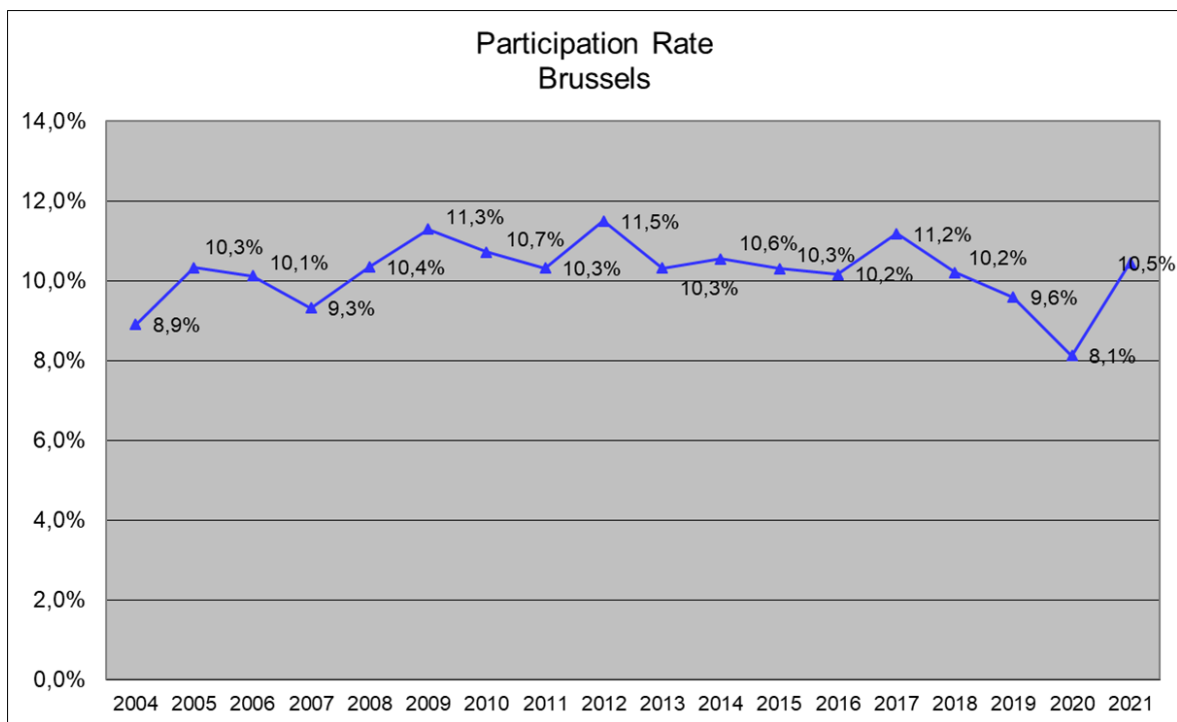


Figure 5: évolution annuelle du taux de participation

Voici quelques indicateurs qualitatifs de processus. Le taux de rappel¹³ est de 10,9 % (+0,5 %). Le taux de troisièmes lectures est de 19,4 % (+ 1,0 %).

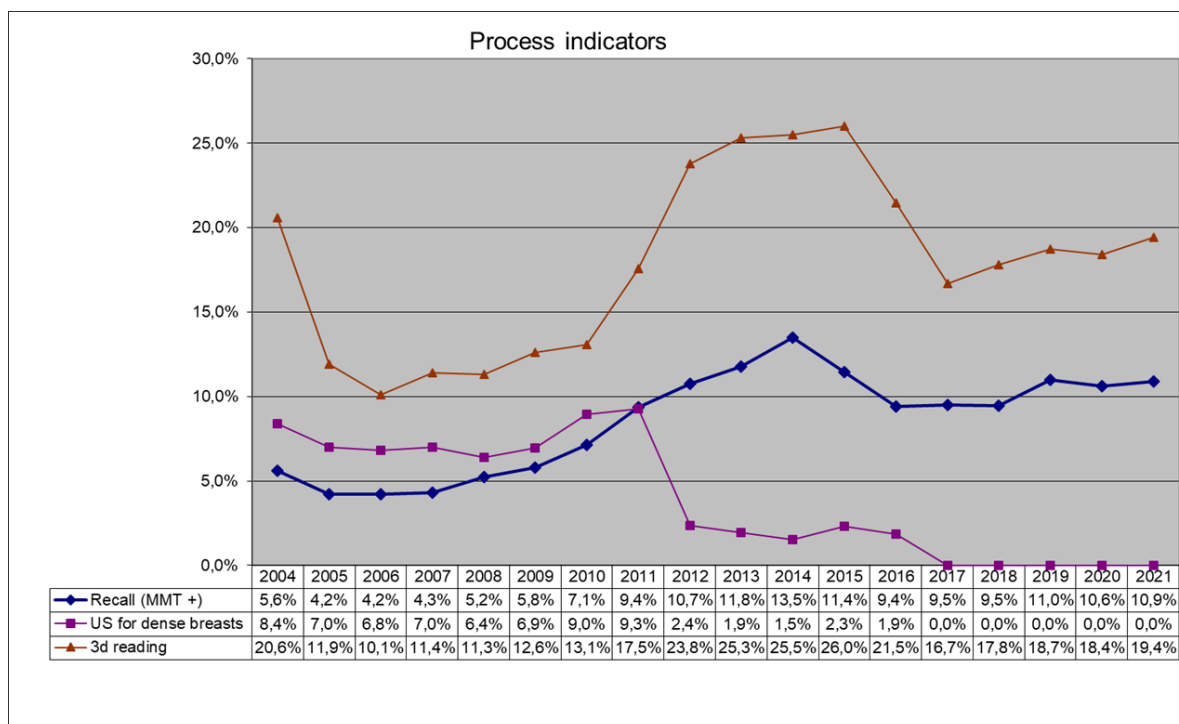


Figure 6 : évolution annuelle des indicateurs qualitatifs de processus – Taux

¹³ % de Mammotests positifs parmi les Mammotests effectués

Comparison First Round ("1R") versus >1 Round (">1R") - BRU	2019	2020	2021	EU Acceptable Norm
% first round participants "1 R"	42,7%	39,9%	41,1%	
% multi-rounds participants ">1R"	57,3%	60,1%	58,9%	
Recall rate "1R"	16,2%	17,0%	18,8%	< 7%
Recall rate "> 1R"	7,0%	6,4%	5,7%	< 5%
L3 rate "1R"	26,0%	26,7%	27,8%	
L3 rate ">1R"	13,3%	12,9%	13,6%	

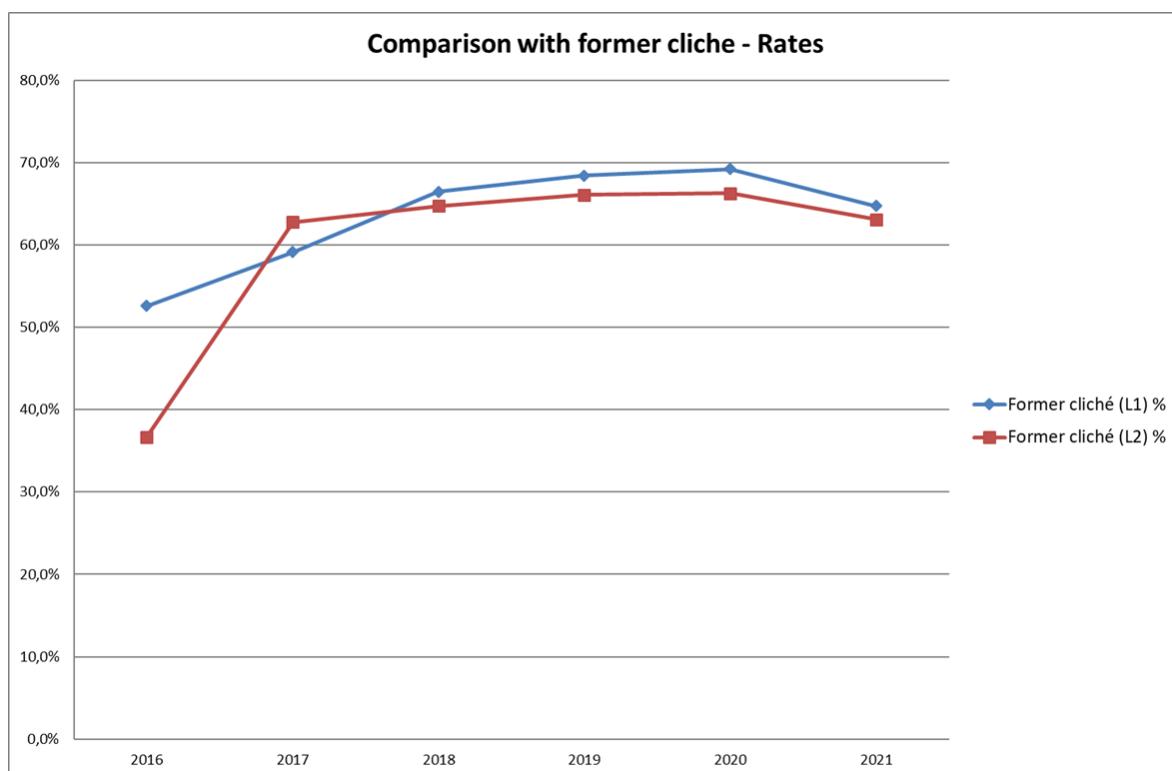


Figure 7 : taux de comparaisons avec les anciens clichés

Comparison First Round ("1R") versus >1 Round (">1R") - BRU	2019	2020	2021
Rate Former cliché "1R" (L1)	49,3%	50,8%	46,5%
Rate Former cliché "> 1R" (L1)	82,3%	81,4%	80,0%
Rate Former cliché "1R" (L2)	29,4%	24,0%	19,4%
Rate Former cliché "> 1R" (L2)	92,7%	94,3%	93,8%

90 % des deuxièmes lectures sont lues dans les 12 jours après la prise des clichés (80% = 9 jours, 50% = 7 jours.
Il faut au maximum 4 jours supplémentaires pour avoir une troisième lecture.

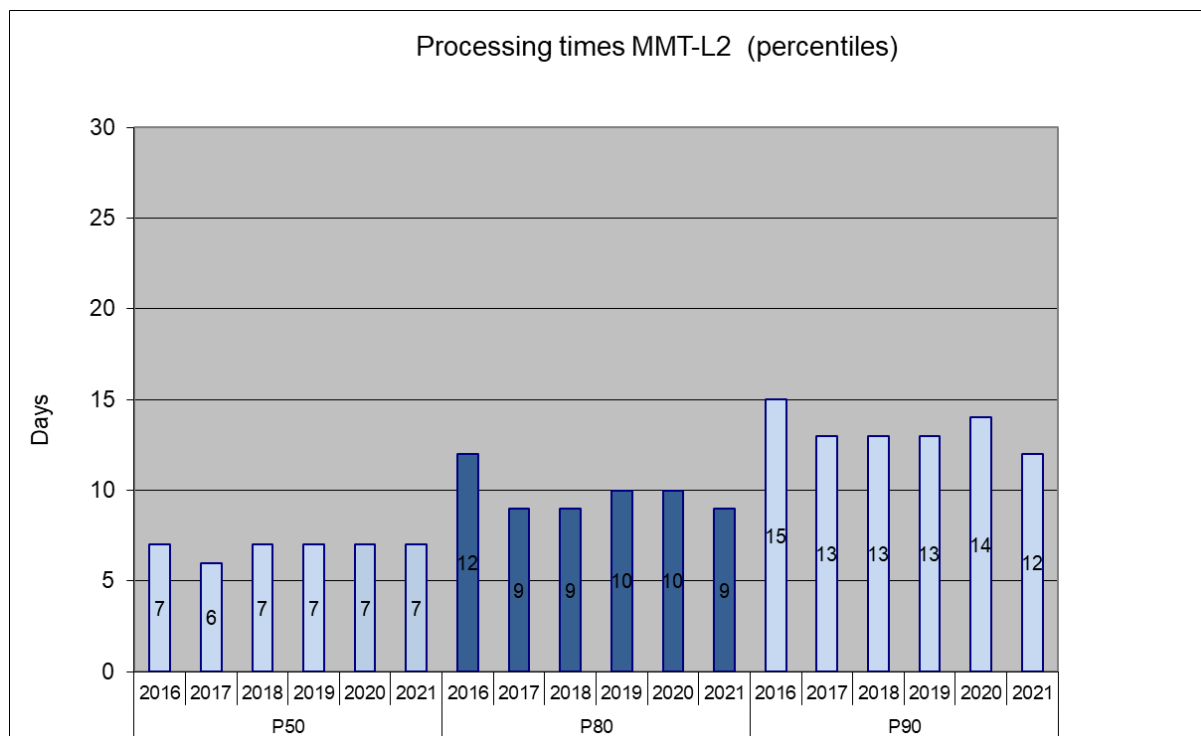


Figure 8 : délais de processing (L2)

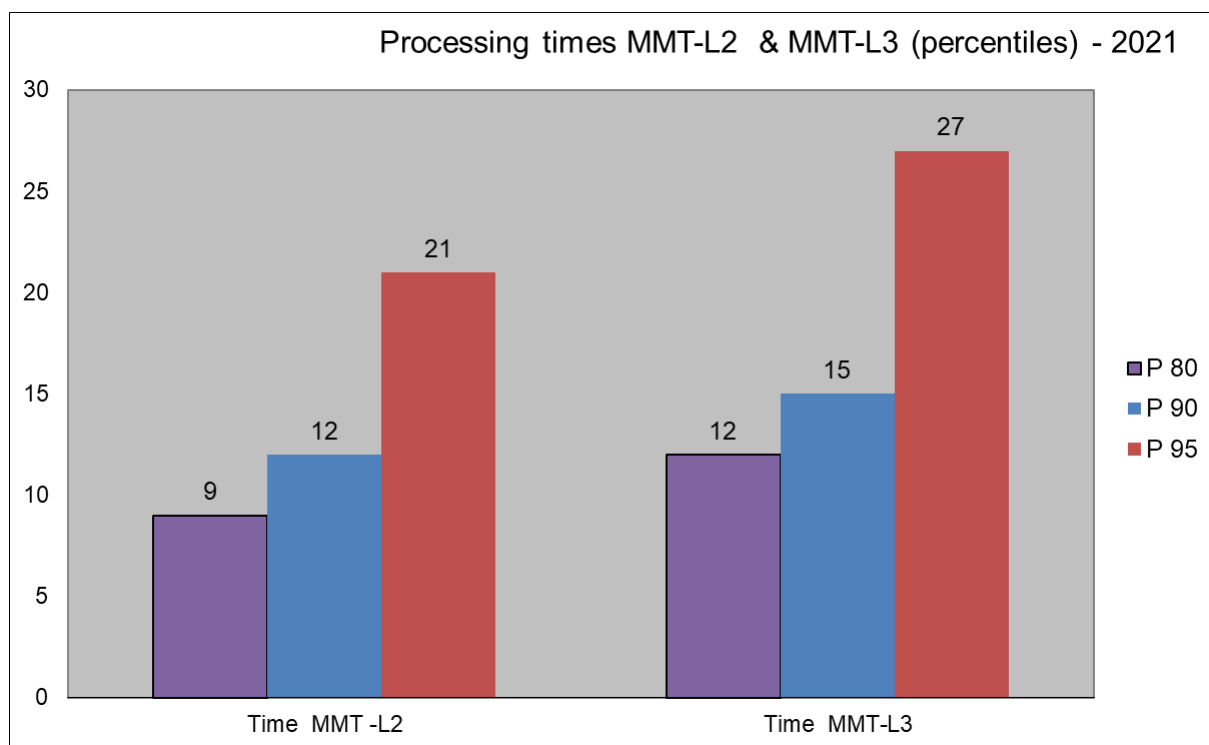


Figure 9 : délais de processing (L3)

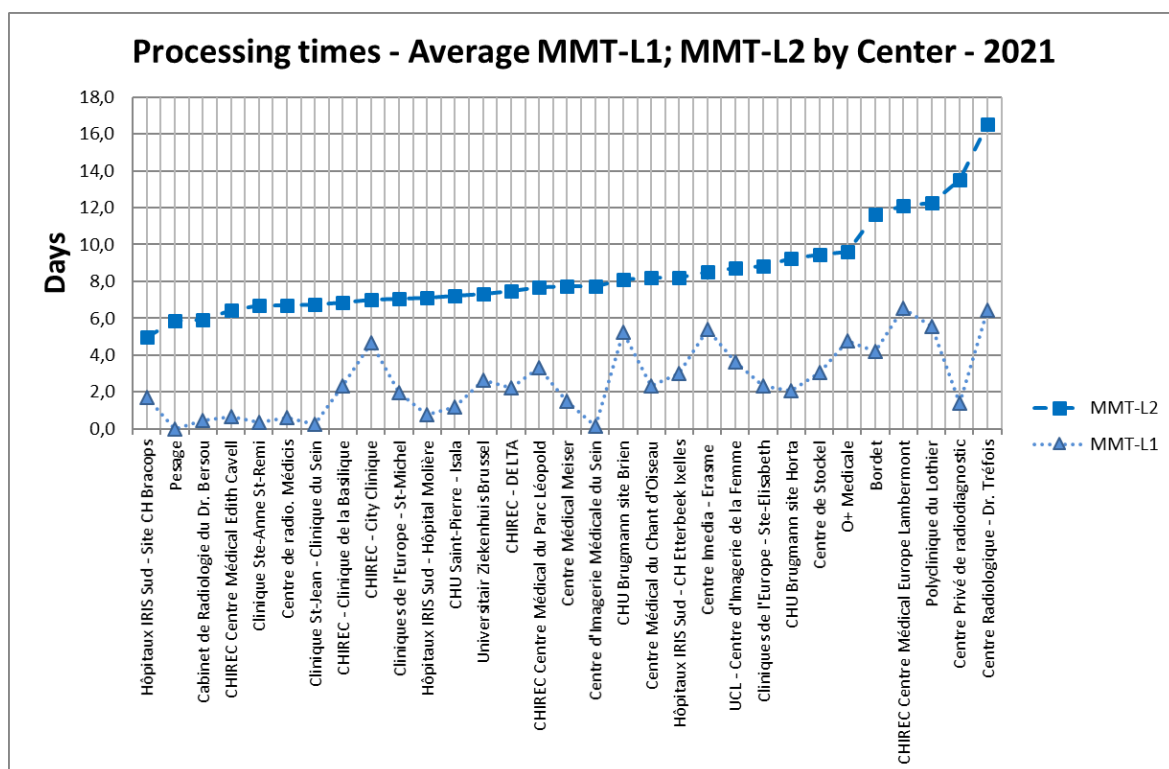


Figure 10 : délais de processing (Centres)

5. Actions réalisées en 2021

1. Feed-Back Trimestriel aux L1-L2 – Réalisé
2. Version RIS 5.0 - Réalisé
3. Envoi électronique des résultats aux médecins traitants via e-health : passage au produit LINK - Réalisé.
4. Mise à disposition des résultats des Mammtests sur les réseaux santé et BRUSAFE – Toujours en cours
5. Renouvellement du système de facturation aux mutuelles - Réalisé
6. Evaluation des performances des lecteurs (données Registre du Cancer) et feed-back – Réalisé
7. Rapport d'indicateurs de programme par le Registre du Cancer – En attente de financement (2022 ?)
8. Acquisition d'un logiciel de training et d'évaluation des lecteurs (PERFORM/FEMDEP) – En cours. Un groupe de travail est en place avec le CVKO et le CCRéf -
9. Projet AI avec CCRéf – En cours

6. Actions prévues en 2022

1. Remplacement des écrans au centre de 2^{ème} lecture
2. Mise à disposition des résultats des Mammtests sur les réseaux santé et BRUSAFE
3. Rapport d'indicateurs de programme par le Registre du Cancer
4. Acquisition d'un logiciel de training et d'évaluation des lecteurs (PERFORM/FEMDEP) – En cours. Un groupe de travail est en place avec le CVKO et le CCRéf -
5. Projet AI avec CCRéf
6. Mise à jour des critères d'agrément des Unités de Mammographie et du Centre de deuxième lecture

ANNEX(E) 1 : LISTE DES UNITES AGREES 2021– ERKENDE EENHEDEN 2021

<u>LISTE DES UNITÉS AGRÉÉES DANS LA RÉGION BILINGUE DE BRUXELLES-CAPITALE.</u>	ADRESSES	CODE POSTAL	TÉLÉPHONE
CHU St-Pierre – Clinique du Sein ISALA– Site César de Paepe	Rue des Alexiens 11	1000	02/535.44.92
Institut Jules Bordet	Boulevard de Waterloo 121	1000	02/541.73.74
Clinique St-Jean – Clinique du Sein	Boulevard du Jardin Botanique 32	1000	02/221.97.97
Polyclinique du Lothier	Boulevard Baudouin 27	1000	02/221.87.10
CHU Brugmann – Clinique du sein ATOSSA site Horta	Place Van Gehuchten 4	1020	02/477.20.10
CHIREC - Centre Médical Europe - Lambermont	Rue des Pensées 1	1030	02/434.24.11
CHU Brugmann - Clinique du sein ATOSSA site Brien	Rue du Foyer Schaerbeekois 36	1030	02/477.92.40
Centre Médical Meiser	Boulevard Léopold III 5	1030	02/705.81.14
CHIREC - Centre Médical du Parc Léopold	Rue du Trône 100	1040	02/434.88.46
Cliniques de l'Europe – Site St-Michel	Rue de Linthout 150	1040	02/614.37.70
Hôpitaux Iris Sud – Site Etterbeek Ixelles	Rue Jean Paquot 63	1050	02/641.44.76
Centre de Sénologie du Pesage	Avenue du Pesage 58	1050	02/649.85.87
CHIREC – City Clinique	Avenue Louise 235	1050	02/434.20.00
O+ Médicale	Rue Henri Jaspar 113	1060	02/537.90.92
Hôpitaux IRIS Sud – Site Bracops	Rue Dr. Huet 79	1070	02/556.15.00
CHIREC- SARE	Boulevard Graindor 66	1070	02/434.30.75
Centre Radiologique - Dr. Tréfois	Avenue Lieutenant Liedel 14	1070	02/523.23.05
Imedia Erasme	Route de Lennik 501	1070	02/318.18.31
Cabinet de Radiologie du Dr. Bersou	Boulevard Mettwie 37 bte 6	1080	02/468.20.17
CHIREC – Clinique de la Basilique	Rue Pangaert 37	1083	02/434.22.40
Universitair Ziekenhuis Brussel	Laarbeeklaan 101	1090	02/477.60.50
Centre de Stockel	Avenue Hinnisdael 51	1150	02/779.02.00
Centre Médical du Chant d'Oiseau	Avenue des Frères Legrain 85	1150	02/761.60.70
Centre de radiodiagnostic Médicis	Avenue de Tervueren 236	1150	02/762.03.25
CHIREC - Delta – Clinique du sein	Boulevard du Triomphe 201	1160	02/434.88.46
CHIREC - Centre Médical Edith Cavell	Rue Général Lotz 37	1180	02/434.88.46
Cliniques de l'Europe – Site Ste-Elisabeth	Avenue de Fré 206	1180	02/614.27.70
Centre Privé de Radiodiagnostic SPRL	Avenue du Prince de Ligne 116	1180	02/373.99.22
Hôpitaux Iris Sud – Site Molière Longchamp	Rue Marconi 142	1190	02/348.54.74
Cliniques Universitaires Saint-Luc Imagerie de la femme	Avenue Hippocrate 10	1200	02/764.29.13



Programme de dépistage du cancer du sein dans la Région de Bruxelles-Capitale

LETTRE D'INVITATION AU MAMMOTEST

MAMMOTEST GRATUIT | WWW.BRUPREV.BE

Madame,

Si vous avez entre 50 et 69 ans cette année, vous pouvez bénéficier d'une radiographie gratuite des seins appelée Mammotest. Le Mammotest augmente fortement les chances de détecter un cancer à ses débuts. Plus tôt un cancer est identifié, plus les chances de guérison sont élevées. Si vous n'avez pas effectué de Mammotest depuis 2 ans, nous vous invitons à le faire **maintenant**.

QUE DOIS-JE FAIRE POUR EFFECTUER UN MAMMOTEST GRATUIT ?

1. Je prends **rendez-vous** pour un Mammotest dans l'un des Centres de Mammographie repris dans la liste jointe à cette lettre.
2. Lors de mon rendez-vous, je prends avec moi cette lettre d'invitation ou la prescription « Mammotest » faire par mon généraliste ou mon gynécologue. Je prends également ma carte d'identité, 2 vignettes de ma mutualité ainsi que le nom et l'adresse de mon généraliste ou mon gynécologue.
3. Les résultats du Mammotest seront envoyés chez mon généraliste ou mon gynécologue. Si le Mammotest est positif, cela signifie qu'un examen de contrôle supplémentaire est nécessaire.

**Si vous êtes suivie pour un cancer du sein, cette invitation ne vous concerne pas.
Parlez-en à votre médecin traitant.**

Dr Jean-Benoît Burrión,
Coordinateur BRUPREV asbl

Dr Luc Baeyens,
Président BRUPREV asbl



Programma voor borstkankeropsporing in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest

UITNODIGINGSBRIEF VOOR DE MAMMOTEST

GRATIS MAMMOTEST | WWW.BRUPREV.BE

Geachte Mevrouw,

Indien u tussen 50 en 69 jaar oud bent, dan kan u een gratis radiologisch borstonderzoek, 'Mammotest', laten uitvoeren. Dankzij de Mammotest kan kanker in een vroeg stadium worden opgespoord. Hoe vroeger men de kanker ontdekt, hoe meer kans u hebt op genezing. Indien u de voorbije 2 jaar geen Mammotest liet uitvoeren, dan nodigen wij u uit dit **nu** te doen.

WAT MOET IK DOEN OM EEN GRATIS MAMMOTEST TE LATEN UITVOEREN?

1. Ik maak een **afspraak** voor een Mammotest met één van de mammografische diensten uit de lijst die bij deze brief is gevoegd.
2. Ik neem deze uitnodigingsbrief mee, of ik neem het voorschrift 'mammotest' van mijn huisarts of gynaecoloog mee. Ik neem ook mijn identiteitskaart mee, twee kleefstrookjes van mijn ziekenfonds, de naam en het adres van mijn huisarts of gynaecoloog en mijn voorgaande onderzoeken.
3. De resultaten van de Mammotest worden doorgestuurd naar mijn huisarts of gynaecoloog. Als de Mammotest positief is, betekent dat een bijkomend onderzoek nodig is.

**Indien u behandeld wordt voor borstkanker, dan geldt deze uitnodiging niet voor u.
Spreek erover met uw behandelend geneesheer.**

Dr Jean-Benoît Burrión,
Coördinator BRUPREV vzw

Dr Luc Baeyens,
Voorzitter BRUPREV vzw

ANNEX(E) 3 : LETTRE DE RESULTAT



Dr. B

Chère Consoeur, Cher Confrère,

Bruxelles, le

Votre patiente, Madame xxx, née le xxx s'est présentée pour un mammotest le xxxx dans le centre CHU Brugmann site Brien (n°33).

Le mammotest est positif : ACR3 un examen complémentaire est nécessaire.

Les anomalies suivantes ont été vues après la double lecture.

Ext D		Ext G		Sup D		Sup G	
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
M	D	A	C	M	D	A	C
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐
Int D		Int G		Inf D		Inf G	

Masse Distortion Asymétrie MicroCalcifications

Veuillez noter que chez les femmes ayant une densité mammaire élevée (C ou D), une échographie complémentaire améliore les performances du dépistage. La densité mammaire de votre patiente est : B.

Nous vous prions de bien vouloir informer votre patiente du résultat de son mammotest et nous le confirmer en renvoyant le bordereau ci-joint complété. Nous vous demandons également de bien vouloir nous faire parvenir les résultats des examens complémentaires.

Les clichés du mammotest sont archivés au centre qui a effectué la première lecture. Si vous orientez votre patiente vers un autre centre, il est important qu'elle apporte les clichés de son mammotest.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information utile. Nous vous prions de croire, Chère Consoeur, Cher Confrère, en l'expression de nos sentiments confraternels.

Dr. xxx
Radiologue

Accéder aux images du mammotest : <https://connect.brumammo.be>

Code d'accès : xxxxxxxxxxxx - Date de naissance : xxxxx

asbl BRUPREV vzw | Allée de la Recherche 12 Researchdreef - Bruxelles 1070 Brussel
T: 02/736 19 84 • F: 02/742 21 33 • mammotest@bruprev.be • www.bruprev.be

asbl BRUPREV
Allée de la Recherche 12
1070 Bruxelles

Ref. xxx

Bruxelles, le

Prière de renvoyer ce bordereau à BRUPREV. Merci.

J'ai bien reçu les résultats du mammoth réalisé le xxx de Madame xxx, née le xxx

La patiente a été informée de la nécessité d'une mise au point complémentaire.

Cette mise au point sera effectuée à

Dr.

Signature :

Cachet :

Important !

Merci de nous envoyer copie des résultats des examens effectués dans le cadre de cette mise au point.

asbl BRUPREV vzw | Allée de la Recherche 12 Researchdreef - Bruxelles 1070 Brussel
T: 02/736 19 84 • F: 02/742 21 33 • mammoth@bruprev.be • www.bruprev.be



Dépistage du
Cancer du Sein
Borstkanker
Opsporing

Madame xxx

Bruxelles, le

Chère Madame,

Votre mammotest réalisé en date du xxx montre que des examens complémentaires sont nécessaires.

Nous vous recommandons de prendre contact avec votre médecin référent le Dr. xxx

Veuillez agréer, chère Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Dr Jean-Benoît Burion
Coordinateur Bruprev

asbl BRUPREV vzw | Allée de la Recherche 12 Researchdreef - Bruxelles 1070 Brussel
T: 02/736 19 84 • F: 02/742 21 33 • mammotest@bruprev.be • www.bruprev.be

ANNEX(E) 4 : FICHE DE RETROINFORMATION AUX UNITES DE DEPISTAGE ET AUX RADIOLOGUES

Beste radioloog,

Vanaf heden brengen we u graag trimestrieel op de hoogte van uw persoonlijke activiteitsindicatoren.

Deze trimestriële feedbackrapporten zijn bedoeld om de kwaliteit van het screeningsprogramma te optimaliseren. Zo hopen we de recall rate beter te controleren evenals een adequate detectiegraad te handhaven. Uiteraard is deze mailing louter informatief en strikt persoonlijk bedoeld.

Onderstaande tabel geeft u extra informatie over uw gerealiseerde Mammotesten.

Indien u meer informatie wenst, aarzel niet om ons te contacteren.

Met collegiale groeten, BRUPREV Team

Cher Radiologue,

Désormais, nous vous communiquerons trimestriellement vos indicateurs d'activité.

Ces rapports de feed-back trimestriels visent à améliorer la qualité du programme de dépistage. Nous espérons que cela permettra de mieux maîtriser les taux de rappel tout en maintenant un taux de détection adéquat. Cet envoi est purement informatif et strictement personnel.

Le tableau ci-dessous présente vos performances individuelles.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations ou si vous avez des commentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Cordiales salutations, l'équipe BRUPREV

	2019	2020 (Q1-Q4)	<u>Gemiddelde 2020</u>
<u>Aantal Mammotesten</u> <i>Nombre de Mammotests</i>	65	50	82
<u>Percentage positieve eerste lezingen (L1)</u> <i>Pourcentage premières lectures positives (L1)</i>	7,70%	2,00%	14,41%
<u>Percentage afgewerkte positieve Mammotesten</u> <i>Pourcentage Mammotests terminés positifs</i>	10,80%	6,00%	10,66%
<u>Percentage verschil L1 / L3</u> <i>Pourcentage différence entre L1/ L3</i>	9,20%	4,00%	8,27%
<u>Aantal dagen tussen Mammotest en 2^{de} lezingen</u> <i>Nombre de jours entre Mammotest et 2^{ème} lectures</i>	13	15	13,814

ANNEX(E) 5 : ORGANIGRAMME 2021

Assemblée Générale

1. Luc Baeyens (VVOG)
2. Denis Bersou
3. Anne Boucquiau (FCC-STK)
4. Frederic Buxant (CRGOLFB)
5. Hélène De Pauw (Sciensano)
6. Els Van Hooste (BHAK)
7. Latifa Fellah (UCL)
8. Julie Francart (BCR)
9. Julie Gosuin (FAMGB-FBHAV)
10. André Grivegnée
11. Pascale Jonckeer (KCE)
12. Jan Jonckheere (VUB)
13. Julie Papazoglou (Min.)
14. Philippe Simon (ULB)
15. Bjorn Steegen (Min.)
16. Christophe Struyve
17. Magali Surmont (VVGE)
18. Jean-Luc Van Laethem (BGDO)

Conseil d'Administration

1. Dr Luc Baeyens, **VVOG** - Président
2. Dr Jan Jonckheere, représentant de la **VUB** - Vice-président
3. Dr Philippe Simon, représentant de l'**ULB**
4. Dr Latifa Fellah, représentante de l'**UCL**
5. Mme Julie Francart, **Registre du cancer**
6. Dr Frederic Buxant (CRGOLF)
7. Dr André Grivegnée, radiologue indépendant
8. Dr Christophe Struyve, MG indépendant
9. Dr Anne Boucquiau, **Fondation contre le Cancer**

Coordination - Direction Médicale

Dr Jean-Benoît Burrion

Administration - Finances

Me Joëlle Gaugain ; Me Inge Wauters ; Me Virginie Thioux

IT – Informatique

Eonix ; Intuitim

CA du 15 janvier 2021

Ordre du jour:

1. Approbation du PV du CA du 27 novembre 2020	VALIDATION	5'	OPEI
2. Nouveau représentant du CRGOLFB (ex GGOLFB)	DECISION	10'	OPEI
3. Update impact COVID sur activités	INFORMATION	15'	OPEI
4. Update campagne Colotest mars 2021	INFORMATION	15'	OPEI
5. Evaluation du dépistage par le Registre du Cancer	DECISION	15'	OPEI
6. Recall rates	INFORMATION	20'	OPEI
7. Evaluation du personnel	DECISION	5'	HUIS
8. Varia	INFORMATION	5'	HUIS

CA du 23 avril 2021

Ordre du jour:

1. Approbation du PV du CA du 15 janvier 2021	VALIDATION	5'	OPEI
2. Rapport annuel SEIN (préliminaire)	INFORMATION	30'	OPEI
3. Rapport annuel COLON (préliminaire) + suites du projet ?	INFORMATION	35'	OPEI
4. Update campagne Colotest mars 2021	INFORMATION	10'	OPEI
5. Varia	INFORMATION	10'	OPEI

1.

CA du 11 juin 2021

Ordre du jour:

1. Approbation du PV du CA du 23 avril 2021	VALIDATION	5'
2. Présentation des comptes 2020	INFORMATION	10'
3. Varia	INFORMATION	15'

AG du 11 juin 2021

Ordre du jour :

1. Admission de nouveaux membres
2. Présentation des rapports d'activité 2020
3. Approbation des comptes 2020, décharge aux administrateurs et au coordinateur
4. Approbation du budget 2021
5. Divers

CA du 10 septembre 2021

Ordre du jour:

1. Approbation du PV du CA du 11 juin 2021	VALIDATION	5'	OPÉ
2. Colon- suivi projet fin 2021	INFORMATION	30'	OPÉ
3. Sein - Analyses performance lectures	INFORMATION	30'	HUI
4. Projet recherche AI	INFORMATION	15'	HUI
5. Varia	INFORMATION	10 '	HUI
			90'

CA du 26 novembre 2021

Ordre du jour:

1. Approbation du PV du CA du 10/09/2021	VALIDATION	5'	OPEN
2. Colon- proposition pharmaciens	INFORMATION	30'	OPEN
3. Sein – PERFORM/FEMPEP	INFORMATION	30'	HUIS CLOS
4. Sein – Projet AI avec Transpara	INFORMATION	15'	HUIS CLOS
5. Varia	INFORMATION	10 '	HUIS CLOS
			90'

ANNEX(E) 7 : TESTS DE QUALITE MEDICO-TECHNIQUE (T10)

Tableau tests 10 et 30 2021									
N°	NOM	DATE TEST	REUSSI	RATE	motif	TEST 10 BIS	REUSSI	RATE	PROCHAIN TEST
2	SASR	23-10-21	22-10-21						22-10-22
3	BORDET	26-06-21	04-06-21						04-06-22
4	CHEI	28-02-21	19-03-21						19-03-22
5	DR TREFOIS	04-09-21	27-08-21						27-08-22
7	BERSOU	26-06-21	04-06-21						04-06-22
8	BRACOPS	24-03-21	19-03-21						19-03-22
9	ST JEAN	31-01-21	26-02-21						26-02-22
10	ST MICHEL	30-12-21	03-12-21						03-12-22
11	MOLIERE	27-11-21	26-11-21						26-11-22
15	CMCO	27-11-21	26-11-21						26-11-22
20	STE ELISABETH	24-03-21	19-03-21						19-03-22
21	CAVELL	17-04-21	09-04-21						09-04-22
22	STOCKEL	24-03-21	21-05-21						21-05-22
23	ST PIERRE	23-10-21	22-10-21						22-10-21
25	LAMBERMONT	29-05-21		21-05-21		<30/09/2021	08-10-21		08-10-22
26	P LEOPOLD	04-09-21	27-08-21						27-08-22
28	CIMS DR REYGAERTS	17-04-21		09-04-21					STOP 30/06/2021
30	CM DR MENDEZ	29-05-21		21-05-21		<30/09/2021	05-11-21		05-11-22
31	BASILIQUE	23-10-21	08-10-21						08-10-22
32	HUBREZ	STOP 30/04/2020							STOP 30/04/2020
33	BRUGMANN BRIEN	31-01-21	26-02-21						19-03-22
34	BRUGMANN HORTA	28-02-21	19-03-21						19-03-22
CIMS DR VAN DE MERCKT									<50 MMT stop 16/03/2019
36	CIMS DR COLLET	<50mmt STOP 15/04/2017							<50mmt STOP 15/04/2017
37	O + MEDICAL	27-11-21	05-11-21						05-11-22
38	PESAGE	30-12-21	03-12-21						03-12-22
40	J FONTAINE	<50mmt STOP 15/04/2017							<50mmt STOP 15/04/2017
41	MEISER	1-02-2021	21-05-21						21-05-2022
42	HELMET	<50mmt STOP 15/04/2017							<50mmt STOP 15/04/2017
43	ALPHA MEDICAL	<50mmt STOP 15/04/2017							<50mmt STOP 15/04/2017
44	CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC MEDI	1-01-2021	04-06-21						4-06-2022
45	CENTRE DELTA	27-11-21	03-12-21						03-12-22
		tests réussis							
		ratés							
		à représenter	BiS						
		à faire en cours d'année							
		centres stop							

ANNEX(E) 8 : HISTORIQUE DES UNITES

N°	UNITES	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
1	AZ VUB	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
2	STE ANNE	A	A	A	A	A	N 8/10/10	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
3	BORDET	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
4	CHEI	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
5	CENTRE RADIOLOGIQUE DU DR TREFOIS	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
6	ERASME/IMEDIA		N	N	SORTI	non conforme	N13/02/09	N	N	N	N	N	3/06/2016 *	N	N	N	N	N
7	BERSOU	A	A	A	A	A	A	n 21/10/11	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
8	BRACOPS	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
9	ST JEAN	A	A	A	N 9/09/08	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
10	ST MICHEL	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
11	MOLIERE	N	N	N	SORTI 6/10/2008	non conforme			27-08-12	N	N	N	N	N	N	N	N	N
12	HOPITAL Français REINE ELISABETH	N	N	N	SORTI	cessation activités												
13	UCL		A	A	SORTI 12/2008	non conforme	15-02-10	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
14	BRUSSELS MENOPAUSE CENTER	A	A	A	A	N 26/11/08	01-09-10	cessation d'activité										
15	CHAMP D OISEAU					N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
16	CENTRE DE RADIOLOGIE DU DR BORREMANS	A	A	A	A	A	15-05-10	cessation d'activité										
17	CENTRE DE RADIOLOGIE DU DR COSAERT		A	A	A	A	10-05-10	cessation d'activité										
18	IMAGERIE MEDICALE DE BROQUEVILLE	N	N	N	N	N	10/05/2010	cessation d'activité										
19	CENTRE PRIVE DE RADIOLOGIE DU DR LADURON	A	A	A	A	SORTI 03/2009	cessation activité											
20	CLINIQUE DE L EUROPE STE ELISABETH	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
21	CHIREC/CAVELL	A	A	A	N 9/04/08	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
22	CENTRE DE STOCKEL			N		N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
23	CHU / ST PIERRE SITE CESAER DE PAEPE ISALA	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
25	CHIREC/LAMBERMONT	A	A	A	N 27/06/09	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
26	CHIREC/PARC LEOPOLD	A	A	A	N 11/07/09	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
27	POLYCLINIQUE DU LOTHIER		A	A	A	A	A	N10/08/2011	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
28	CIMS PRIVE DU DOCTEUR REYGAERTS	A	A	A	A	A	A	N 26/08/11	N	N	N	N	N	N	N	N	N	SORTI 30/06/2
29	CPAS ST JOSSE	A	A	A	SORTI 20/02/2007	SORTI	cessation activié											
30	CENTRE PRIVE PRINCE DE LIGNE	A	A	A	A	A	A	N 5/09/12	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
31	CENTRE BASILIQUE	A	A	A	N 29/04/09	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
32	DR HUBERT	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	SORTI 01/04/2
33	BRUGMANN BRIEN					N 2/09/2009	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
34	BRUGMANN HORTA						N 15/10/10	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
35	CIMS DR VANDE MERCKT C.						12-04-10	N	N	SORTI 30/10/13	non conforme				29-03-18	SORTI 28/06/2019		
36	CIMS DR COLLET						11-06-10	A	A	A	A	A	A	SORTI 30/04/2017				
37	O+ MEDICAL						07-07-10	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
38	PESAGE							N 23/05/11	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
39	ODC								N		01-05-13							
40	CENTRE MEDICAL JEAN FONTAINE									17-07-13	N	N	N	SORTI 30/04/2017				
41	CENTRE MEDICAL MEISER									18-07-13	N	N	N	N	N	N	N	N
42	POLYCLINIQUE SPECIALISEE D'HELMET										N 9/01/14	N	N	SORTI 30/04/2017				
43	CENTRE ALPHA MEDICAL											N 4/06/14	N	SORTI 30/04/2017				
44	Centre de radiodiagnostic Médicis												N 15/09/2016	N	N	N	N	N
45	CHIREC -DELTA												N 09/12/2017	N	N	N	N	N
46	CHIREC - CITY CLINIC																28-12-20	N
légende																		
A=analogique; N=numérique		en rouge = sortie d'activité				en vert = entrée en activité				en bleu = passage au numérique								
* 03/ 06/2016 transfert Erasme => Erasme / Imédia																		